



Colmar

Année scolaire  
2016/2017

# Après l'école les CAES



- La Ville de Colmar propose, au sein des Centres d'Animation et d'Education Sportive (C.A.E.S.), des activités sportives annuelles à l'intention des jeunes (filles et garçons) **de 6 à 11 ans**.

- Conçus dans le but de faire découvrir et d'initier les enfants à l'activité de leur choix en dehors du temps scolaire, ces Centres d'Animation et d'Education Sportive fonctionnent **durant toute l'année, à l'exception des congés scolaires**.

- Les séances sont encadrées par les éducateurs sportifs territoriaux de la Ville de Colmar.

---

CENTRES D'ANIMATION ET D'ÉDUCATION SPORTIVE

---

## Programme du 12 septembre 2016 au 16 juin 2017

Jours	Activités	Heures	Lieux	Effectifs	Agés
<b>Lundi</b>	Futsal	15h45 > 18h	Gymnase Barrès	24 places	6 > 11 ans
	Patin à glace (*)	15h45 > 17h45	Patinoire	20 places	6 > 11 ans
<b>Mardi</b>	Futsal	15h45 > 18h	Gymnase A. Frank	24 places	8 > 11 ans
<b>Mercredi</b>	Multi-activités (**)	13h30 > 17h30	Colmar et environs	24 places	8 > 11 ans
<b>Jeudi</b>	Basket-ball	15h45 > 18h	Gymnase Pasteur	16 places	8 > 11 ans
	Multisports	15h45 > 18h	Gymnase Barrès	24 places	7 > 11 ans
<b>Vendredi</b>	Futsal	15h45 > 18h	Gymnase A. Frank	20 places	8 > 12 ans
	Futsal	15h45 > 18h	Gymnase Waltz	20 places	7 > 9 ans

**(\*) Activité Payante** : Une participation financière de **15 Euros** sera exigée au moment de l'inscription. Le paiement s'effectue à la patinoire de Colmar - 15 rue Robert Schuman – 68000 COLMAR.

**(\*\*) Activités se déroulant dans le cadre des Mercredis Sportifs de la Ville** : Les inscriptions seront enregistrées à la Mairie de Colmar – 1 place de la Mairie – Direction des Sports – 2ème étage – Bureau 815 à partir du lundi 12 septembre 2016 et tout au long de l'année en fonction de la disponibilité des places.

## Modalités pratiques

- L'inscription à une activité sera définitive dès réception de **l'autorisation parentale et médicale (carton rose)**.
- Seuls les enfants inscrits aux animations seront acceptés dans les C.A.E.S.
- Toute absence non justifiée et répétée ainsi qu'un comportement et une attitude inappropriés, entraîneront une exclusion définitive.
- L'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à l'organisation du C.A.E.S.
- Durant ces C.A.E.S., c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre l'enfant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien tous les accidents liés à la pratique sportive.
- **La Ville de Colmar décline toute responsabilité** en cas d'accident survenu avant ou après les horaires d'activité, en particulier lors des déplacements individuels.
- Le dépôt de tout objet personnel dans les locaux utilisés se fait aux risques et périls de leurs propriétaires.
- Une tenue de sport adaptée (survêtement, short, chaussures de sport propres, etc) est exigée pour prendre part à l'activité choisie.

## Inscriptions aux centres d'animation et d'éducation sportive

- A partir du lundi 12 septembre 2016 et tout au long de l'année selon les places disponibles.
- Les inscriptions seront enregistrées sur les lieux d'activités, le jour de l'activité choisie et à l'heure où celle-ci est programmée entre 15h45 et 18h00.
- Il est rappelé que l'ordre d'arrivée ne donne pas la priorité pour l'activité choisie et que les attributions des places se feront en fonction des critères suivants : non licencié à la fédération de tutelle, 1ère inscription à un CAES, certificat médical d'aptitude à la pratique des sports proposés.

---

## IDENTIFICATIONS DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

---

Gymnase Anne Frank :	5 rue de Berne	03 89 22 62 78
Gymnase Barrès :	18 rue d'Ostheim	03 89 24 17 20
Gymnase Waltz :	76 rue de Turckheim	03 89 80 65 99
Gymnase Pasteur :	17 rue Saint Joseph	03 89 80 73 85
Patinoire de Colmar :	15 rue R. Schuman	03 89 80 09 05



Renseignements :

---

Mairie de Colmar  
1 place de la Mairie BP 50568 / 68021 Colmar Cedex

Direction de l'animation et des sports  
Cellule Manifestation - Promotion - Animation / Bureau 810  
Tél : 03 89 20 68 68 - POSTE 1317

---

Rédaction : service de la jeunesse et des sports  
Conception graphique : service communication | Virginie Nguyen